



Critères d'admissibilité d'une œuvre

Tout artiste qui soumet une œuvre à la *Société Canadienne de l'Aquarelle*, pour quelque activité que ce soit, doit se conformer aux critères qui suivent.

Originalité de l'œuvre

Chaque œuvre doit être une création personnelle entièrement originale.

Une œuvre doit donc résulter d'un processus de création où l'ensemble des démarches sont exclusivement le résultat du travail personnel de l'artiste, que ce soit :

- l'inspiration ;
- la documentation ;
- les esquisses préparatoires ;
- ainsi que toute autre démarche.

Les œuvres soumises doivent toujours être produites majoritairement à l'aquarelle (incluant l'aquarelle liquide), mais pourront aussi contenir les matériaux suivants, dans les proportions indiquées ci-dessous.

Matériaux

50% et moins :

- aquarelle iridescente ;
- bâton aquarelle ;
- crayon aquarelle ;

10% et moins :

- acrylique ;
- aquarelle luminescente ;
- aquapasto ;
- caséine ;
- encre aquarelle ;
- encre de Chine ;
- gouache ;
- pastel sec ;
- pigment en poudre ;
- tempéra.

Support

- la **grandeur minimale** du tableau est de 11 x 15 pouces

Les supports acceptés pour la création d'une aquarelle sont :

- toile traitée pour l'aquarelle
- carton aquarelle ;
- carton illustration ;
- papier marouflé sur toile ou autre support ;
- papier minéral ;
- papier synthétique ;
- papier végétal ;
- toile de style galerie.

Encadrement

Dans un but d'assurer une certaine uniformité lors d'une exposition de la SCA, les normes d'encadrement suivantes d'une œuvre doivent être respectées :

- a) Pour les œuvres présentées de façon traditionnelle :
 - moulure de métal ou de composite ;
 - couleur de moulure : blanche, noire, argent ou bronze ;
 - passe-partout blanc de 3,5 po. sans acide, si désiré ;
 - plexiglas régulier clair, si désiré, pas de vitre ;
 - endos de « foam core » 3/16 po. sans acide.
- b) Pour une œuvre vernie ou marouflée, elle **doit être encadrée** selon les normes des moulures et couleurs ci-haut mentionnées mais sans passe-partout ni plexiglass. Une œuvre réalisée sur toile de style galerie doit également respecter les normes d'encadrement. Les dimensions de l'œuvre peuvent varier. À ce sujet, consulter les *Conditions de participation* de l'activité sur notre site.

Besoin d'informations supplémentaires

Pour plus d'informations, communiquer avec nous par courriel, à l'adresse aquarellesca@gmail.com

Compter quelques jours afin d'obtenir un retour de correspondance.